

# Saint Martial le Mont



## Bulletin Municipal 2022

Directeur de la publication : Serge LAGRANGE – Rédaction : Clémence LEICHT  
Imprimé à 200 exemplaires par Espace Copie Plan (23)

## MOT DU MAIRE

Cela va faire deux ans que nous sommes élus comme membres du conseil municipal, deux années difficiles et particulières avec toutes les vagues de COVID qui ont bouleversé nos vies et nos relations.

Pour la deuxième année consécutive, nous ne pourrons pas organiser les vœux, journée de convivialité et d'information qui je pense, est appréciée.

Donc, nous avons décidé de communiquer par l'intermédiaire de ce bulletin municipal qui vous permettra de connaître les travaux réalisés et les projets à venir, dans un budget toujours maîtrisé, des informations sur la commune, les autres collectivités et les services locaux.

Je tenais tout d'abord à remercier l'ensemble des élus municipaux qui participent à la vie de notre commune et tout particulièrement les membres de la commission travaux, SANGRELET Gilbert, SANGRELET Denis et MARCELLAUD Eric, qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour l'ensemble des déménagements (mairie, deux logements, la médiathèque, la salle polyvalente, le local association), pour les travaux de maçonnerie, la pose de barrières, les travaux de voirie, etc...

L'investissement de ces élus permet de réaliser d'importantes économies pour assurer un bon équilibre des finances communales et, ainsi, réaliser d'autres travaux importants que vous allez découvrir ci-après.

Je tenais également à vous remercier pour la solidarité dont vous avez fait preuve dans ces moments difficiles, tout en prenant les précautions sanitaires qui ont permis de maintenir Saint-Martial-le-Mont loin de la pandémie.

Depuis le mois d'août 2021, nous avons une nouvelle secrétaire de mairie, Clémence LEICHT, qui avait déjà réalisé une période de remplacement durant l'arrêt maladie de la précédente secrétaire. Le tandem secrétaire-maire est essentiel pour la bonne marche de la commune, les activités en mairie sont variées, évolutives et parfois complexes.

2022 semble commencer dans la difficulté mais il faut affronter les contraintes de la vie dans la solidarité et la confiance, l'avenir, on se le construit.

Nous avons tous une pensée vers notre ancien maire, Jean DEPATUREAUX, qui vient de nous quitter. Une cérémonie d'adieu et de remerciement a eu lieu dans la cour de la mairie le samedi 08 janvier 2022 en présence de nombreuses personnes et d'élus.

Je terminerai ces quelques mots en vous souhaitant, avec le conseil municipal, tous nos vœux de bonheur et bien sûr de santé pour cette nouvelle année, que vos souhaits soient réalisés, convivialité, solidarité, amour et amitié.

Le Maire,  
Serge LAGRANGE

## L'EQUIPE MUNICIPALE

LAGRANGE Serge, *maire*

SANGRELET Gilbert, *1er adjoint*

PERIGAUD Annie, *2ème adjointe*

SANGRELET Denis, *3ème adjoint*

FAURE Elisabeth

FAYADAS Marie-Thérèse

HARTMAN Stéphanie

HAYMA Jacky

MARCELLAUD Eric

MESTAT Fabien

QUINET Annie

## COORDONNEES

### Adresse :

18 rue de la mairie

23150 SAINT-MARTIAL-LE-MONT

**Tel :** 05 55 81 40 16

**Mail :** [stmartialmt@gmail.com](mailto:stmartialmt@gmail.com)

### Horaires du secrétariat:

Lundi 8h-12h et 13h30-17h30 /

Mardi 8h-13h / Vendredi 8h-12h30

### Information:

Application Illiwap et :

<https://chantaud.e-Monsite.com/> (Site non officiel)

## LES EMPLOYES MUNICIPAUX

FAURE Eric, agent technique

FAURE Magali, agent entretien

LEICHT Clémence, secrétaire

## LES MISSIONS DE LA COMMUNE

La commune assure la gestion des bâtiments, de la voirie et du cimetière, la gestion administrative, du personnel communal, des archives et de la comptabilité, l'Etat-Civil, l'urbanisme( avec l'appui de la D.D.T.), les réunions du conseil municipal et le suivi des délibérations, le recensement de la population et le recensement citoyen, le suivi et l'organisation des élections, la location des logements communaux et de la salle polyvalente, le suivi des réglementations diverses, la liaison avec les syndicats intercommunaux et la Communauté de Communes mais aussi la liaison avec la Préfecture, le Département, la Région et leurs services, la mairie a aussi un rôle social, de renseignements et de conseil.



Suivez l'actualité  
de la commune

L'APPLI 100%  
GRATUITE  
SANS INSCRIPTION  
SANS PUBLICITÉ



# REALISATIONS 2020-2021

## Allées du cimetière :

En 2020, la réfection des allées principales du cimetière a été réalisée en enrobé afin de faciliter la tâche de notre employé communal, l'utilisation de désherbant étant interdite.

Dépense total : 22 844,40 €

Subvention DETR (29%) : 6 609,75 €

**Coût final pour la commune : 13 528,96 € HT**



## Les Petits Ciatons :

En 2020 et 2021, la commune a accueilli gratuitement dans la salle polyvalente la micro-crèche itinérante « Les Petits Ciatons », un service de la Communauté de Communes Creuse Sud Ouest qui garde les enfants de 2 mois à 4 ans.

## Tilleul « Sully » :

En 2019, l'ONF a réalisé un diagnostic du tilleul « Sully » situé devant l'Église afin de connaître son état de santé et les méthodes d'entretien à appliquer. L'élagage et le haubanage ont été réalisés en 2020 selon les recommandations de l'ONF et des barrières de protection ont été installées

Diagnostic ONF : 1398,00 € TTC

Élagage : 1 380,00 € TTC

Fourniture barrières : 240,20 € TTC

**Coût total : 3 018,20 € HT**



## Rénovation Énergétique des Bâtiments Communaux :

En 2021, les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux ont été réalisés. La mairie, la médiathèque, la chaufferie, la salle polyvalente ainsi que les deux logements communaux ont été rénovés. Les deux anciens logements étaient vétustes et leur modernisation indispensable, la mairie et la médiathèque ont également été mises aux normes. Le marché comprenait six lots attribués à des entreprises locales ou très proche du département (Lot 1 : Menuiseries intérieures et extérieures, Lot 2:Plâtrerie-isolation, Lot 3:Plomberie-sanitaires-chauffage-ventilation, Lot 4:Électricité, Lot 5 : Peinture-sols souples et Lot 6 : Désamiantage).

### Dépenses :

Logement 1 et 2 : 151 510,74 € HT

Mairie : 31 997,74 € HT

Médiathèque : 38 872,69 € HT

Chaufferie : 11 621,60 € HT

Salle polyvalente : 25 044,86 € HT

**Total : 258 687,64 € HT**

### Recettes :

Subventions DETR (État) : 93 906,58 €

Subvention DSIL (État - plan de relance) : 108 312,51 €

**Total Subventions (78,17%) : 202 219,09 €**

**Coût final pour la commune : 56 468,55 € HT**



## Liaison piétonne Le Bourg-La Creuse :

En 2021, une liaison piétonnière de mise en sécurité mais aussi aménagement paysager, a été réalisée entre l'église et la Creuse. Un chemin piéton a été réalisé avec l'installation d'une passerelle en bois et d'une aire de pique-nique.

**Coût total : 45 000,00 HT**

Subvention Boost'comm'une (Département) : 9 270,00 € (20,6% du montant HT)

Subvention DETR (Etat, versée en 2022) : 18 000,00 € (40% du montant HT)

**Recettes total : 27 270,00 €**

**Coût final pour la commune : 17 730,00 € HT**



## Panneaux d'agglomération :

En 2021, les panneaux d'agglomérations ont été changés avec la dotation des amendes de police 2020.

Dépense total : 773,44 € HT

Dotation Amendes de police (51%) : 395,00 €

**Coût final pour la commune : 378,44 € HT**

# PERSPECTIVES AMENAGEMENTS

## Salle polyvalente

Renouvellement du mobilier de la salle polyvalente (chaises et tables).

Montant total : 7 233,00 HT

Subventionnable à 40% par DETR (Etat)

**Reste à charge pour la commune : 4 360,00 €**



## Chapelle de Chantaud

Travaux de consolidation d'un mur de la chapelle de Chantaud par la pose de tirants, puis rénovation du plafond en plâtre.

*Estimations en cours*

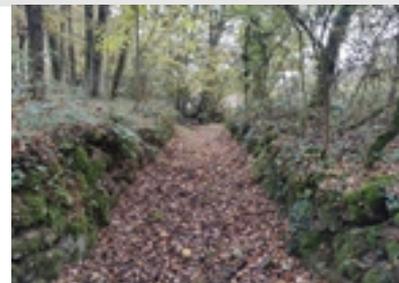
## Fresques

Réalisation d'une fresque dans la chapelle de Chantaud et sur un mur dans la cour des écoles par un artiste peintre.

*Consultation en cours.*

## Chemin

Réhabilitation du chemin pittoresque près du village de Courblande pour assurer une continuité piétonnière entre les aménagements réalisés près du pont, le chemin de randonnée existant et la remise en état de chemin par Courblande et retour par la rue des écoles.



## Cimetière

Le plus gros investissement, programmé en 2023, mais dont l'étude sera faite en 2022 concerne l'agrandissement du cimetière du Bourg. Le cimetière actuel a été construit en 1891 puis agrandi en 1958.



## Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)

Des travaux importants vont être réalisés par le Syndicat.

- une tranche de remplacement de canalisation structurante fuyante sur la commune de Saint-Martial-le-Mont entre la route des Vergnes (route d'Ars), la Chaize et la Couchezotte. Ces travaux de modernisation du réseau vont permettre la sécurisation de l'alimentation en eau de tout le secteur Saint-martial-le-Mont côté droit de la creuse, Lavaveix-les-Mines, Vaveix et l'alimentation vers Issoudun. Ces travaux vont nécessiter la traversée de la Creuse en forage dirigé, réalisation au premier semestre 2022 pour un coût d'environ 800 000 euros.

- La construction d'une nouvelle station de traitement des eaux à Chamberaud et la sécurisation du pompage dans la Creuse au barrage. Ce dossier est en cours d'élaboration, durée prévisionnelle des études et travaux de 3 ans et coût prévisionnel de 6 à 8 millions d'euros.

## Matériel informatique et sécurisation

L'augmentation du travail informatique et de la dématérialisation des démarches administratives imposent le renouvellement d'une partie du matériel informatique et la mise à niveau de l'autre partie. De plus, une mise en sécurité des données va être faite par le biais d'un contrat de sauvegarde externalisée sécurisée.

*Estimations en cours.*

# FINANCES 2021

En 2021, le remboursement de l'emprunt pour l'aménagement du Bourg était terminé. La commune n'avait plus d'emprunt en cours.

Cette année a été l'objet d'un gros investissement avec la rénovation des bâtiments communaux, heureusement avec un taux de subvention de l'ordre de 80%.

Afin de maintenir une trésorerie saine, de faire l'avance de la TVA et d'une partie des subventions, la commune a réalisé un emprunt de 70 000 euros sur 7 ans à un taux très intéressant. La récupération de la TVA et le versement complet des subventions va nous permettre de minimiser un éventuel emprunt pour l'agrandissement du cimetière

Les dépenses de fonctionnement sont stables et les impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 2014.

	<b>Résultats 2021 en €</b> <i>(en attente des votes définitifs du compte administratif et de l'affectation du résultat)</i>	<b>Moyenne des 10 dernières années en €</b> <i>(2011-2020)</i>
<b>Dépenses de personnel</b>	61 139,53	56 545,47
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	133 027,81	123 501,25
<b>Recettes de fonctionnement</b>	185 527,20	168 719,55
<b>Dépenses Investissement</b>	354 554,20	101 028,45
<b>Recettes Investissement</b>	272 752,12	86 907,06
<b>Impôts perçus</b>	100 536,35	87 648,58
<b>Subventions perçues</b>	190 013,56	28 281,56
<b>Dotations reçues de l'Etat</b>	75 233,29	62 697,71
<b>Excédent de Fonctionnement (Capacité d'Auto-Financement)</b>	52 499,39	45 218,3
<b>Résultat reporté</b>	198 510,62	158 900,43

## TAUX TAXES LOCALES

Année	Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
2009	11,00 %	13,13 %	55,68 %
2010	11,03 %	13,16 %	55,68 %
2014	11,06 %	13,20 %	55,68 %
2021	11,06 %	13,20%	55,68 %
<i>Moyenne Département</i>	<i>10,08 %</i>	<i>12,27 %</i>	<i>51,87 %</i>

## Tarifs salle polyvalente

Période	Du 16/03 au 15/11	Du 16/11 au 15/03
<b><u>Location pour le week-end</u></b>		
Habitants de la commune	100,00 €	150,00 €
Personnes extérieures à la commune	350,00 €	400,00 €
Associations de la commune (limité à 3 fois/an)	gratuit	gratuit
Associations extérieures à la commune	350,00 €	400,00 €
Associations extérieures à la commune ayant une activité d'assistance ou un lien avec la vie sociale et culturelle de la commune (limité à 1 fois/an)	100,00 €	150,00 €
<b><u>Location ½ journée (vins d'honneur, ...)</u></b>		
Habitants de la commune	50,00 €	80,00 €
Personnes extérieures à la commune	150,00 €	180,00 €
Caution	300,00 €	

## Tarifs cimetière

<b>Concession cimetière</b>	15,00 € le m <sup>2</sup>
<b>Concession colombarium</b>	50,00 € temporaire (un an)
	120,00 € temporaire (trois ans)
	600,00 € renouvelable (trente ans)
<b>Dispersion des cendres</b>	50,00 €

## Associations communales

### **Association pour le Sport et l'Animation de Saint-Martial-le-Mont**

Tous les membres et les bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

Voici deux années que nous avons annulé toutes nos festivités suite à la pandémie. Belote, marché aux plants, feu d'artifice, et surtout la brocante du mois d'août qui est l'occasion de rassembler beaucoup de monde dans le Bourg de Saint-Martial et de faire la fête le soir autour d'un repas dansant à la salle polyvalente.

En espérant que pour cette année 2022, nous pourrions reprendre toutes ces activités. Nous pensons que ce sera très difficile de rassembler autant de personnes que les années précédentes après deux années blanches mais nous comptons sur l'énergie des habitants de Saint-martial et des environs !

### **Association Club Informatique Multimédia (CIM) et la Médiathèque**

Elle est implantée dans l'ancienne classe d'école. Une rampe d'accès en facilite l'accès à tous.

L'accès à la Médiathèque est totalement gratuit. Actuellement l'association possède environ 2000 livres à dispositions des adhérents et le prêt de livre en CD mp3, CD musicaux et films sur DVD, le sont également pour environ 550 documents.

Le CIM possède plusieurs ordinateurs, imprimantes et le Wi-Fi. Notre but est d'informer, de former les débutants et de perfectionner les autres. Si un sujet intéresse tous les participants, une projection est réalisée.

La cotisation annuelle au Club informatique est de 17€, 5€ pour 3 mois et de 10€ pour un semestre ou pour Juillet / Août. Bienfaiteurs entre 18 et 49 € et Donateur 50€ et plus ...

Vous pouvez apporter votre PC portable, votre tablette ou téléphone portable.

**Ouvertures : les vendredis de 14h à 18h et les dimanches des semaines paires du calendrier de 11 à 12h.**

Pour tous renseignements : M. Martial LEYMARIE 09 86 62 41 82.

## HOMMAGE

Jean DEPATUREAUX vient de nous quitter ce 06 janvier 2022 à l'âge de 90 ans.

Il fût notre maire de 1983 à 2008 après 12 ans en tant que conseiller municipal de 1971 à 1983.

Ces 37 années au service de la commune lui ont valu cette reconnaissance de « maire honoraire » attribué par Monsieur le Préfet le 16 septembre 2017 lors de l'inauguration de la salle polyvalente « Jean DEPATUREAUX », projet qu'il avait mené durant son mandat.

Une cérémonie d'hommage en présence de nombreux élus et amis, le samedi 08 janvier 2022 a permis à chacun de lui apporter son remerciement et soutenir la famille DEPATUREAUX dans ces moments difficiles.

Merci Jean pour ton dévouement à la commune !



## ETAT-CIVIL

**2020 :**

**Naissances :**

GOUSSARD Malo  
FAYADAS AVIGNON Léa

**Décès :**

ARNAUD née ROBY Marcelle  
BONIOU ép. COQUET Paulette  
FAURE Bernard  
JOLITON née ROMANT Émilienne  
LAGRANGE née OUINET Madeleine  
PERICHON ep. REDON Nicole



**2021 :**

**Naissances :**

DARRAS Nazca  
DE SMET Axel  
GENIAUX Nolan  
LAFARGE Kira

**Décès :**

BATTU Gérard  
COURTY ep. SABOURAULT Marie  
SUREAU ep. JOLITON Jacqueline  
MICHAUD Robert

## AGENDA 2022

**20 janvier au 19 février :** Recensement de la population

**Vendredi 25 mars :** Spectacle « WANTED » genre cartoon, cinéma muet, mime, clown, bruitage.  
Tous publics, dès 8 ans, tarif : 4 et 6 euros  
Proposé par Creuse Sud Ouest et l'Ass. Pour l'Animation et le Sport de Saint-Martial

**Dimanche 10 et 24 avril :** Élections présidentielles

**Dimanche 15 mai :** Foire aux plants

**Dimanche 12 et 26 juin :** Élections législatives

**Vendredi 24 juin :** Feu d'artifice – barbecue

**Dimanche 21 août :** Brocante

**Samedi 10 décembre :** Concours de Belote



# INFOS PRATIQUES



## Lutte contre le frelon asiatique

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, la commune soutient financièrement les habitants de Saint-Martial-le-Mont en versant une aide de 30 euros pour toute destruction d'un nid de frelon asiatique actif effectué par une entreprise agréée par le Syndicat Apicole Creusois. Cumulable à la subvention de 60 % (plafonnée à 80€) versée par le Département en association avec le Syndicat Apicole Creusois. *Renseignements en mairie*



## Recensement citoyen :

Pensez à venir vous faire recenser en mairie dans les trois mois suivants votre 16ème anniversaire (prévoir livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile). C'est une démarche obligatoire et essentielle pour de nombreuses démarches (inscription au BAC par exemple) et vous serez automatiquement inscrit sur la liste électorale.



## Inscription sur les listes électorales :

Pour cette année d'élections, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 04 mars 2022 en mairie ou au 02 mars 2022 pour une inscription en ligne (service-public.fr). Pensez à apporter votre pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. En cas d'empêchement, vous pouvez faire établir une procuration en ligne (www.maprocuration.gouv.fr) ou auprès de la gendarmerie. Pensez à vous munir des numéros d'électeurs du mandant et du mandataire.



## SICTOM de Chénérailles: déchetterie

**Horaires d'ouverture au public :** Lundi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h / Samedi : 8h-12h  
Du 15 juin au 15 septembre : ouverture supplémentaire le samedi de 14h à 17h  
**Renseignements :** 05 55 62 46 79  
Laisser passer disponible en mairie.

## **COLLECTE DES DECHETS :**

Villages	Du 01/09 au 30/06	Juillet-Août 2022
Sainte-Marie-La Prade	Mardi semaine paire	Mercredi
Les Bregères-Chantaud-La Couchezotte-La Chaize-Les Chambons-St Martial partie droite	Mardi semaine impaire	Jeudi
Courblande-St Martial partie gauche	Mercredi semaine impaire	Jeudi



## Démarches administratives : Maison France Services:

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Bientôt sur Ahun.  
**France Services Chénérailles :** 1 place de la poste – 05 55 41 03 18  
**France Services Aubusson :** Esplanade Charles de Gaulle MEEFA – 05 55 51 31 23



## Carte d'identité et passeport :

Pour la création ou le renouvellement de vos papiers d'identité, vous devez prendre rendez-vous auprès d'une mairie habilitée, les plus proches sont Ahun et Aubusson.  
**Pièces à fournir pour une carte d'identité:** *une photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes en vigueur, un justificatif de domicile et un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois.*



## Association Soutien A Domicile

Pour la livraison de repas à domicile et la réalisation de petits travaux d'entretien.  
**Contact :** 05 55 64 19 79 – [soutiendomicile@yahoo.fr](mailto:soutiendomicile@yahoo.fr)  
**Adresse :** 3 rue principale – 23480 LE DONZEIL



## Prêt de matériels: Association ASSUMER

L'association ASSUMER située sur la commune de Fransèches met à disposition des barnums et du matériel pour les événements. Les habitants peuvent bénéficier du service car la commune y adhère chaque année.  
**Président :** Joé DAGOIS  
**Contact :** 05 55 66 68 04 **Site internet:** [assumer-asso.org](http://assumer-asso.org)